



AIDE À L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE

**Vous êtes artisan, commerçant ou une association
à but commercial et vous souhaitez améliorer vos locaux
professionnels ?**

La Communauté de Communes Bazois Loire Morvan vous soutient !

Jusqu'à 3 000€ d'aide

A partir de 1 000 € HT d'investissement, les travaux de vos locaux d'activité (hors gros œuvre) peuvent être subventionnés à **40 %** du montant HT des investissements, plafonnés à 2 500 €.

Bonification supplémentaire Jusqu'à 500 € pour les travaux :

- Permettant d'améliorer les performances énergétiques des locaux,
- Dans le dernier commerce de première nécessité (alimentaire) du village,
- Dans un commerce classique qui réinvestit un commerce vide depuis plus d'un an en centre-bourg

Exemples de dépenses éligibles :

- Rénovation de façade (vitrine, enseigne, ...)
- Aménagements intérieurs (huisseries, peintures, ...)
- Accessibilité des locaux à tous les publics
- Mises aux normes, modernisation
- Sécurisation des locaux (alarme, vidéosurveillance, ...)

Renseignements et dépôt de dossier avant le 17/11/2025
auprès de :

Romain GEMBLE, agent de développement économie et agriculture
r.gemble@bazoisloiremorvan.fr - 03 86 30 89 15



AIDE À L'IMMOBILIER AGRICOLE



**Vous êtes une entreprise agricole ou un collectif
d'agriculteur(trice)s, et souhaitez améliorer vos locaux
professionnels ?**

La Communauté de Communes Bazois Loire Morvan vous soutient !

Jusqu'à 2 500 € d'aide

A partir de 1 000 € HT d'investissement, les travaux de vos locaux d'activité (hors gros œuvre) peuvent être subventionnés à **40 %** du montant HT des investissements, plafonnés à 2 500 €.

Projets éligibles :

- Projets de diversification agricole (hors énergies)
- Projets collectifs (hors énergies)

Dont les objectifs sont :

- La pérennité des projets agricoles sur le territoire, en lien avec le projet alimentaire territorial du Pays Nivernais Morvan
- La valorisation des productions locales et savoir-faire locaux
- L'adaptation face au changement climatique
- La mise aux normes des locaux commerciaux
- Le développement et l'amélioration de l'attractivité du territoire

Exemples de dépenses éligibles :

- Rénovation de façade (vitrine, enseigne, ...)
- Aménagements intérieurs (huisseries, peintures, ...)
- Accessibilité des locaux à tous les publics
- Mises aux normes, modernisation
- Sécurisation des locaux (alarme, vidéosurveillance, ...)

Renseignements et dépôt de dossier avant le 17/11/2025

auprès de :

Romain GEMBLE, agent de développement économie et agriculture
r.gemble@bazoisloiremorvan.fr - 03 86 30 89 15

